

## Les timbres de type « Germania »

Quatrième partie : Le traité de Versailles.

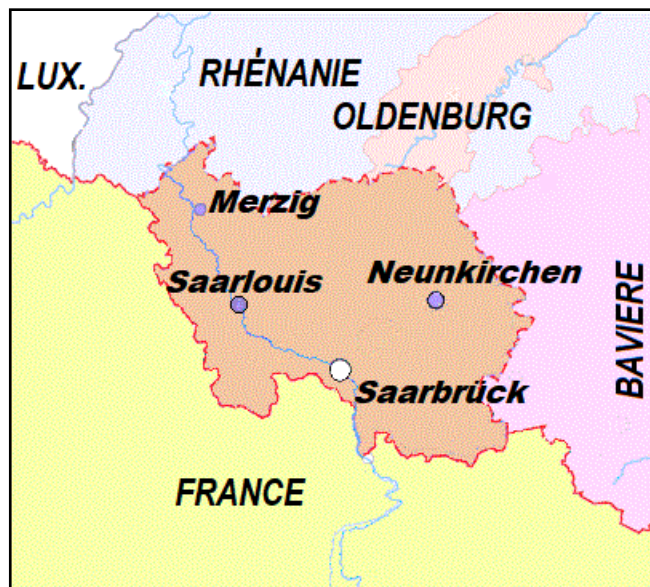
### IV.2 Autres conséquences du traité de Versailles

#### IV.2.1 Territoire du bassin de la Sarre

A partir du 23 novembre 1918, les troupes françaises ont occupé Sarrebruck ainsi que la majeure partie de la Sarre et mis en place une administration militaire. La France souhaitait que tous les territoires qu'elle avait conservés après l'abdication de Napoléon 1<sup>er</sup>, en vertu du traité de Paris de 1814, mais auxquels elle avait dû renoncer après les Cent-jours et la défaite de Waterloo, lui soient restitués. De longues tractations ont alors commencé avec alliés qui, alignés sur les objectifs du président Wilson, ne prévoyaient que la restitution de l'Alsace-Lorraine.

Finalement, le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919 a créé le "Territoire du bassin de la Sarre" qui a été placé sous mandat de la Société des Nations pendant une durée de 15 ans. Après cette période, il était prévu que ses habitants puissent choisir par plébiscite entre leur rattachement à la France, leur rattachement à l'Allemagne ou le maintien du statu quo. Le Territoire du bassin de la Sarre ainsi formé comprenait 1486 km<sup>2</sup> relevant de la province de Rhénanie et qui appartenait à l'Etat libre de Prusse ainsi que 426 km<sup>2</sup> qui appartenait à l'Etat libre de Bavière. La France obtenait au titre des dommages de guerre la pleine propriété des houillères situées à l'intérieur de ce territoire. Après ratification du traité de Versailles par la République de Weimar, la commission de gouvernement représentant la Société des Nations a pris ses fonctions le 26 février 1920

A 1935, le Territoire du bassin de la Sarre a décidé de son rattachement à l'Allemagne avec 90,7 % des suffrages.



Avec la création du Territoire du bassin de la Sarre, les timbres utilisés sur place ont été surchargés "Sarre" tout en masquant les mentions respectives "Deutsches Reich" ou "Bayern" selon le cas. Ainsi, ce sont 16 timbres de type "Germania" émis de 1905 à 1919 qui ont été surchargés le 29 janvier 1920. Deux autres tirages ont été réalisés respectivement le 28 février 1920 et le 1<sup>er</sup> mars 1920. Les surcharges des deuxième et du troisième tirage sont sensiblement différentes de celles du tirage initial dans le sens où un petit trait horizontal de contrôle a été ajouté sous la grosse barre qui masque Deutsches Reich. Pour le troisième tirage, les caractères utilisés pour la surcharge « Sarre » sont légèrement plus petits et l'espace entre « Sarre » et la grosse barre horizontale varie entre 6 et 9 mm alors qu'il est de 8 mm sur les deux premiers tirages. Ces timbres ont été utilisés jusqu'au 15 août 1920.



Timbres de 30 pf du premier et du troisième tirage. Trait de contrôle du troisième tirage encadré en rouge (Y&T N° 10 et 10B).



Les seize valeurs du premier tirage (Y&T N° 1 à 16)

A partir du 10 avril 1920, la surcharge a été modifiée pour devenir "Saargebeit", nom allemand du Territoire du bassin de la Sarre, cette surcharge recouvrant la mention "Deutsches Reich". Neuf timbres de type "Germania" émis en Allemagne entre 1905 à 1919 ainsi que six autres émis entre 1920 et 1922 sont concernés. Ils ont été utilisés jusqu'au 30 avril 1921. La surcharge "Saargebeit" a également été utilisée sur des entiers-postaux à partir de 1920. Seules des cartes postales sont répertoriées.



Timbre de 10 pf avec surcharge « Saargebeit » (Y&T N° 34)



Les neuf valeurs de 1905-1919 surchargées « Saargebeit »



Les six valeurs de 1920 surchargées « Saargebeit »



Entier postal envoyé de Saarbrück le 16 novembre 1920 à destination de Berlin-Steglitz.

Le 4 février 1921 le timbre à 75p (N° 45) s'est vu attribuer une nouvelle valeur faciale à l'aide d'une deuxième surcharge. Le lendemain c'est un nouveau timbre de type "Germania" de 1920 qui a été surchargé avec deux valeurs faciales différentes ainsi que le blason du Territoire du bassin de la Sarre surmontant "Saargebeit". Ces trois timbres ont été retirés de la vente le 30 avril 1921.



N° 50

Timbre de Sarre de 1920 avec nouvelle valeur en surcharge (Y&T N° 50)



N° 51



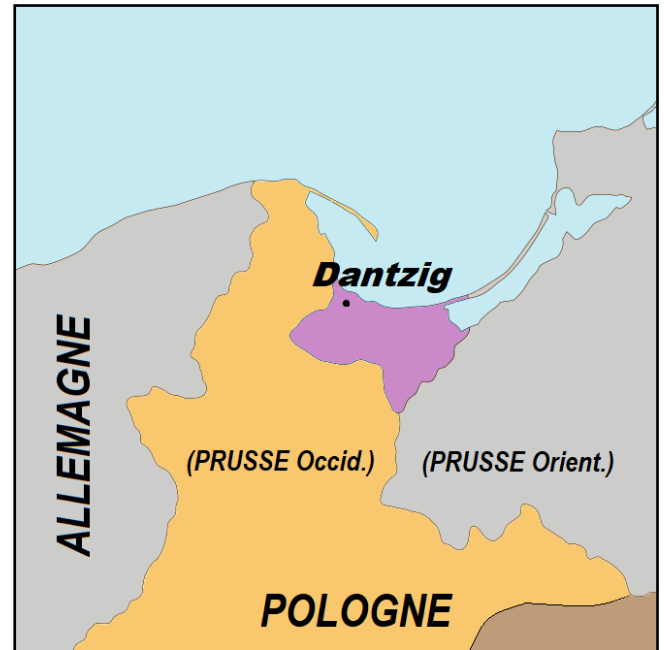
N° 52

Timbres de Sarre de 1920 avec nouvelles valeurs et blason en surcharge (Y&T N° 51 et 52)

#### IV.2.2 Ville libre de Danzig

Ancienne capitale du duché de Poméranie, Danzig est devenue polonaise en 1295 avant de passer sous l'autorité des Chevaliers teutoniques en 1309. Devenue ville de la Ligue hanséatique en 1350, elle a acquis en 1454 le statut de ville libre au sein de la République des Deux-Nations, statut qu'elle a conservé jusqu'à son annexion par la Prusse lors du deuxième partage de la Pologne en 1793. Danzig qui était devenue la capitale de la Prusse Occidentale en 1878 a retrouvé son statut de ville libre au Traité de Versailles et a été placée sous la protection de la Société des Nations en 1920. La Pologne a cependant obtenu le contrôle de certains secteurs économiques comme les ports, les douanes ainsi que les communications ferroviaires extérieures. Elle a également disposé d'une garnison ainsi que d'un arsenal portuaire et a géré sa propre administration postale dite "Poste polonaise". A 95% germanophones, les habitants de Danzig n'ont pas accepté l'absence de consultation sur leur nouveau statut et ils ont déposé plusieurs plaintes auprès de la Société des Nations pour violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le sentiment anti-polonais régnant dans la ville a très largement favorisé

son rattachement à l'Allemagne le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Partiellement détruite par les bombardements, Danzig a été conquise par l'armée rouge en mars 1945 avant d'être incorporée dans la nouvelle Pologne sous le nom de Gdansk. Sa population germanophone expulsée ou en fuite a été en grande partie remplacée par des Polonais expulsés des territoires devenus soviétiques.



Le territoire de la ville libre de Danzig issu du traité de Versailles.

Avant de disposer de ses propres timbres, la ville libre de Danzig a utilisé des timbres allemands surchargés. Une première série de timbres de type "Germania" a ainsi été émise entre le 14 juin 1920 et le 13 septembre 1920 avec une surcharge dite "surcharge de Berlin". Ces timbres sont restés valides jusqu'au 30 septembre 1922. Il existe trois autres timbres de type "Germania" portant la même surcharge qui n'ont jamais été émis. La même surcharge a également été utilisée sur différents entiers-postaux en 1920. On trouve principalement des cartes postales mais aussi des cartes-lettres et un mandat avec cette surcharge.



Timbre d'Allemagne de 40 pf avec surcharge « Danzig » horizontale



Les dix valeurs avec surcharge horizontale



Timbre de Dantzig de 30 pf surchargé 80 pf (Y&T N° 20)



Les cinq nouvelles valeurs obtenues par surcharge

Le 20 août 1920 une nouvelle surcharge a été utilisée sur les timbres allemands avec Danzig oblique et masquage de la mention Deutsches Reich. Une première série de 5 timbres a été suivie par une nouvelle série de 9 timbres le 30 août. Un dernier timbre (le 60 pf lilas) portant la même surcharge a été émis le 6 mai 1921.



Entier postal surchargé "Danzig" avec complément d'affranchissement pour l'Allemagne avec oblitération à Dantzig le 22 juin 1920.



Surcharge « Danzig » oblique sur 20 pf (Y&T N° 28)



Série du 20 août 1920 dite : timbres du « Grand service » retirée de la vente 31 mars 1923



Série du 30 août 1920 dite : timbres du "Petit service" retirée de la vente 31 décembre 1922.



Fragment d'entier postal surchargé "Danzig" avec complément d'affranchissement pour l'Allemagne. Oblitération du 15 octobre 1920. Ici le graphisme de la surcharge est différent sur la carte et sur le complément d'affranchissement.

Deux timbres de cette série ont été surchargés sur place avec de nouvelles valeurs entre le 10 août 1920 et le 20 novembre 1920 selon les besoins. Ces timbres ont été retirés de la vente le 30 juin 1922.



N° 72

Timbre du 20 août 1920 avec nouvelle valeur en surcharge émis le 6 mai 1921 et retiré de la vente 30 juin 1922.

Le 20 août 1920 le timbre de Danzig N° 5 ainsi que d'autres timbres du Reich de type "Germania" ont été surchargés avec de nouvelles valeurs et un burelage gris-vert. Dans la plupart des cas le burelage peut être inversé. Ces timbres ont été utilisés jusqu'au 31 mars 1923. Les mêmes timbres ont été émis Le 1<sup>er</sup> novembre 1920 avec un burelage lilas-gris en position droite ou inversée. Ces timbres ont été utilisés jusqu'au 31 décembre 1922.



Les six valeurs avec surcharge burelage et nouvelle valeur.

Des entiers-postaux du Reich ont reçu en 1920 une surcharge « Danzig » en forme d'arc de cercle, différente de celles utilisés sur les timbres. Cette surcharge n'est connue que sur cartes. Quelques timbres découpés de ces entiers-postaux ont été utilisés pour l'affranchissement de lettres.



Timbre de 7,5 pf surchargé 3 mark avec burelage gris-vert et burelage lilas-gris (Y&T N° 41 et 41a)



Entier postal avec surcharge « Danzig » en arc de cercle à destination de Berlin.



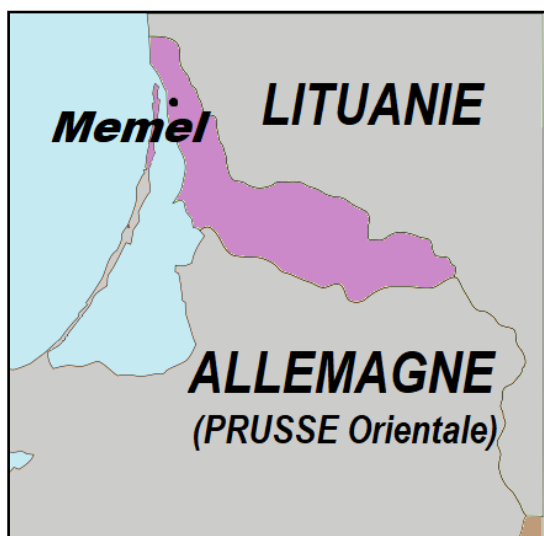
Timbre de 35 pf surchargé 2 mark avec burelage gris-vert droit et inversé (Y&T N° 40 et 40A)



Les trois timbres de type Germania surchargés pour les postes aériennes de Dantzig. (Y&T PA N° 1 à 3).

### IV.2.3 Le territoire de Memel

Le territoire de Memel situé au nord du Niémen a été conquis en 1252 par les Chevaliers Teutoniques qui ont fondé la ville de Memel. Objet de nombreux conflits entre l'Ordre Teutonique et le grand-duché de Lituanie, la frontière nord de la Prusse a été fixée par la paix du lac de Melno signée en 1422 entre la Prusse, le grand-duché de Lituanie et le royaume de Pologne. Cette frontière n'a plus été modifiée jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Le traité de Versailles a ramené la frontière de la Prusse Orientale sur le Niémen et créé le territoire de Memel sans que la population, essentiellement germanophone, du territoire ne soit consultée. Ce territoire a été placé sous le contrôle de la Conférence des Ambassadeurs qui a confié son administration à la France.



d'une région autonome a été entérinée par la Conférence des Ambassadeurs le 8 mai 1924.

Par la suite, Adolf Hitler a fait de ce territoire dont les partis pro-allemands totalisent plus de 80% des suffrages, une priorité de reconquête et le 23 mars 1939, la Lituanie a dû céder à l'ultimatum allemand exigeant l'abandon du territoire. Memel, désertée par ses habitants dont une grande partie avait fui vers l'Allemagne, a été reprise par l'armée rouge le 28 janvier 1945.

La commission administrative française a utilisé dans un premier temps les timbres du Reich disponibles. Ainsi, 12 timbres de type "Germania" ont été surchargés "Memelgebiet" (surcharge dite de Berlin). Ces timbres ont été utilisés jusqu'au 31 octobre 1920. Ils ont été progressivement remplacés à partir du 7 juillet 1920 par des timbres de France portant la double surcharge "Memel" ainsi qu'une nouvelle valeur en monnaie allemande. De la même façon des entiers-postaux de type Germania ont reçu la même surcharge. Deux cartes et d'un mandat postal sont concernés.

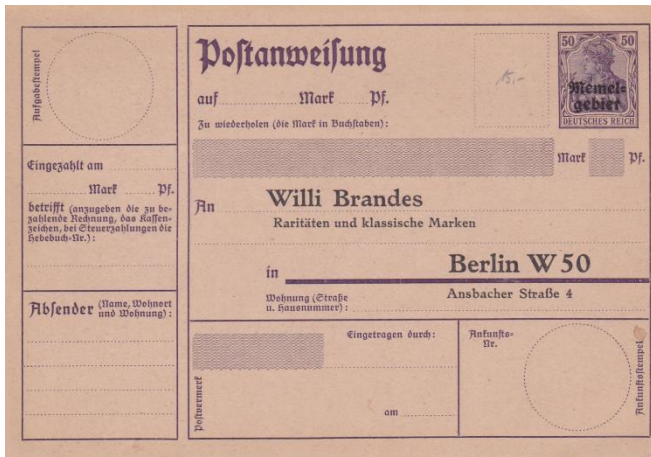


Timbre de 10 pf surchargé « Memelgebiet » (Y&T N° 3).

La Commission administrative française s'est mise en place à partir du 3 février 1920, accompagnée par les premiers éléments du 21<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Pendant la période d'administration française, l'idée d'un état indépendant de Memel, devant revenir plus tard à l'Allemagne, a fait son chemin parmi les habitants mais la Lituanie qui convoitait le port de Memel, accessible en toutes saisons, a incité des rebelles lituaniens à se soulever avec l'aide de milices entrées clandestinement. La révolte de Klaipėda a éclaté le 9 janvier 1923 et, devant les faibles moyens dont disposait la France pour contrer la rébellion et l'inertie des alliés, le territoire a été annexé à la Lituanie le 19 janvier. Cette annexion sous la forme



Les douze valeurs surchargées « Memelgebiet »



Entier postal (mandat carte) surchargé "memelgebiet" en 1920

**Jean-Pierre MERCEILLE**

**Bibliographie**

- . *Catalogue Michel - Europe tome 8 – Allemagne.*
- . *Higgins & Gage -World Postal Stationery Catalog*
- . *J.P. Merceille. L'Atlas Historique du Philatéliste*
- . *Territoire du bassin de la Sarre — Wikipédia (wikipedia.org)*
- . *Ville libre de Dantzig — Wikipédia (wikipedia.org)*
- . *Territoire de Memel — Wikipédia (wikipedia.org)*
- . *Collection personnelle*